

English on reverse

RÉSERVÉ AU BUREAU	Prov.	CÉF	SD	NV	DCR	3A	1.	
	N° de ligne du RV	N° d'îlot géo.	Type de formule	Nombre de personnes	N° de questionnaire		RÉ <input type="checkbox"/>	RH <input type="checkbox"/>
			10	1			EM <input type="checkbox"/>	RT <input type="checkbox"/>



RECEVÉ

Soyez du nombre! Le 15 mai 2001

Les questionnaires du recensement sont livrés à chaque ménage du Canada. La plupart des gens fourniront leurs renseignements dans le même questionnaire que les autres membres de leur ménage. Le présent questionnaire s'adresse aux personnes qui ne sont pas à leur domicile habituel le jour du recensement, ou aux personnes qui ne veulent pas que les renseignements donnés dans le cadre du recensement soient inscrits dans le même questionnaire que les autres membres de leur ménage. Veuillez répondre aux questions qui s'appliquent à vous. Il se pourrait que vous n'ayez pas à remplir ce questionnaire au complet si vous avez une résidence habituelle ailleurs au Canada.

En tant qu'organisme national de la statistique, Statistique Canada se sert des données du recensement pour produire des tableaux statistiques et des rapports analytiques, ainsi que pour sélectionner des échantillons et faire le suivi auprès des répondants pour certaines de ses enquêtes. Ces données ne sont utilisées qu'à des fins statistiques et personne à l'extérieur de l'organisme ne peut avoir accès à vos renseignements identifiables.

Selon la loi, Statistique Canada doit mener un recensement tous les cinq ans et chaque ménage doit remplir un questionnaire. Statistique Canada doit également s'assurer que vos renseignements personnels demeurent confidentiels. Tous nos employés, y compris les recenseurs, sont passibles d'une amende ou d'emprisonnement s'ils divulguent vos renseignements.

Veuillez remplir votre questionnaire et suivre les directives sur l'enveloppe.

Je vous remercie de votre collaboration.

Ivan P. Fellegi

Le statisticien en chef du Canada

Ces renseignements sont recueillis en vertu de la Loi sur la statistique, L.R.C. (1985), ch. S-19. La loi vous oblige à les fournir.

CONFIDENTIEL UNE FOIS REMPLI

Commencez ici

en inscrivant l'adresse en majuscules où vous avez reçu ce questionnaire

N° et rue ou lot et concession

App./chambre/unité

Ville, village, réserve indienne

Province/territoire

Code postal

Ind. rég.

N° de téléphone

Ext.



Voyez les renseignements et les instructions à la page 4



Appelez-nous sans frais au :
1 800 591-2001



Pour ATIS, composez :
1 877 881-8301



Statistique Canada
Statistics Canada

Canada

Quel est votre nom?

Nom de famille

Prénom(s)

Si vous êtes :

- un citoyen canadien;
- un immigrant reçu;
- une personne d'un autre pays ayant un permis de travail, un permis de séjour pour étudiants ou un permis ministériel;
- une personne qui réclame le statut de réfugié au Canada.

} Continuez à l'étape D

Si vous êtes :

- un représentant du gouvernement d'un autre pays;
- un membre des Forces armées d'un autre pays;
- un résident d'un autre pays en visite au Canada, par exemple en voyage d'affaires ou en vacances.

} Cochez le cercle w
et
TERMINEZ ICI
(Voyez les indications figurant sur l'enveloppe.)

S'agit-il de votre adresse habituelle?

- x Oui
- y Non, mais je n'ai aucune autre adresse au Canada
- z Non, elle se situe ailleurs au Canada

} Continuez à la question 1a) à la page suivante

Précisez l'adresse au complet

N° et rue ou lot et concession

N° d'app.

Ville, village, réserve indienne

Province/territoire

Code postal

N° de téléphone
Ind. rég.

 -

TERMINEZ ICI.

Vous devriez être inscrit dans le questionnaire du ménage dont l'adresse figure ci-dessus.
Voyez les instructions figurant sur l'enveloppe.

1 a) Existe-t-il, au Canada, une autre adresse où une personne pourrait vous inscrire dans le questionnaire de ce ménage?

Par exemple, à la maison d'un parent, d'une personne apparentée ou d'un(e) ami(e), un lieu où vous vivez durant votre travail, ou une maison de villégiature.

Non ► **Passez à la question 2**

Oui

Précisez l'adresse au complet

N° et rue ou lot et concession N° d'app.

Ville, village, réserve indienne Province/territoire

Code postal N° de téléphone Ind. rég.

1 b) Veuillez donner le nom d'un autre adulte (si c'est le cas) vivant à cette autre adresse.

Pas d'autre adulte

2 Quel est votre sexe?

01.

Masculin

Féminin

3 Quelle est votre date de naissance?

Si la date exacte n'est pas connue, donnez la meilleure estimation possible.

Jour Mois Année

03

4 Quel est votre état matrimonial?

Cochez «X» un seul cercle.

04 Jamais légalement marié (célibataire)

05 Légalement marié (et non séparé)

06 Séparé, mais toujours légalement marié

07 Divorcé

08 Veuf ou veuve

5 Vivez-vous avec un partenaire en union libre?

Par union libre, on entend deux personnes de sexe opposé ou de même sexe qui vivent ensemble en tant que couple sans être légalement mariées l'une à l'autre.

09 Oui

10 Non

6 Quelle est votre situation à cette adresse-ci (celle que vous avez inscrite à la page couverture)?

Cochez «X» un seul cercle.

11 Pensionnaire d'un établissement de soins ou de détention (p. ex., patient ou patiente, détenu ou détenue)

12 Colocataire

13 Chambreur ou chambreuse

14 Employé ou employée

15 Membre de la famille de l'employé ou employée

16 Autre — Précisez (p. ex., époux ou épouse du chambreur ou de la chambreuse, fils ou fille du colocataire)

7 Quelle est la langue que vous avez apprise en premier lieu à la maison dans votre enfance et que vous comprenez encore?

Si vous ne comprenez plus la première langue apprise, indiquez la seconde langue que vous avez apprise.

17 Français

18 Anglais

19 Autre — Précisez



Vous avez maintenant rempli votre questionnaire. Voyez les instructions figurant sur l'enveloppe.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Observations

Instructions

Question 7 – Dans le cas d'une personne ayant appris, en même temps, deux langues au cours de l'enfance, indiquez la langue parlée le plus souvent à la maison avant de commencer l'école. N'indiquez deux langues que si la personne les utilisait également et si elle les comprend toujours.

Dans le cas d'un enfant qui n'a pas encore appris à parler, indiquez la langue parlée le plus souvent à la maison pour communiquer avec lui. N'inscrivez deux langues que si celles-ci sont utilisées également pour parler à l'enfant, de telle sorte qu'il apprend à les parler en même temps.

L'Assistance téléphonique du recensement

Composez le **1 800 591-2001** dans les cas où :

- vous avez besoin d'aide pour remplir le questionnaire;
- vous éprouvez des difficultés à répondre à une question et vous avez besoin de clarifications;
- vous voulez obtenir plus de renseignements sur ce qu'il advient de votre questionnaire.

Les utilisateurs d'un ATS seulement : composer le **1 877 881-8301**.

L'assistance téléphonique du recensement est un service **gratuit** qui est disponible de 8 h à 21 h, du 1^{er} au 31 mai.

Raisons pour lesquelles les questions vous sont posées

Les étapes A à D et la question 1 servent à déterminer si vous devez remplir ce questionnaire. Nous avons besoin de votre nom, de cette adresse et de toute autre adresse où vous pourriez être inclus dans le recensement pour nous assurer que nous avons compté toutes les personnes qui devraient l'être, et que nous n'avons compté personne deux fois. Nous avons besoin de votre numéro de téléphone pour pouvoir vous rejoindre dans le cas où vous auriez oublié de fournir des renseignements dans votre questionnaire.

Les questions 2 à 6 fournissent les données qui servent à la planification de programmes sociaux, telles la Sécurité de la vieillesse et les prestations fiscales pour enfants. De plus, elles sont utilisées par les municipalités pour planifier un éventail de services comme les garderies, les écoles et les foyers pour personnes âgées.

La question 7 vous demande d'indiquer la première langue apprise à la maison dans l'enfance et encore comprise. Les données obtenues servent à déterminer la population de divers groupes linguistiques. Cette information est utilisée pour la mise en œuvre de programmes qui protègent les droits des Canadiens et des Canadiennes en vertu de la *Charte canadienne des droits et libertés*. Elle permet aussi de déterminer les besoins en matière de formation linguistique et de services dispensés en français et en anglais.

La loi protège vos renseignements

La loi protège la confidentialité de votre questionnaire. Tous les employés de Statistique Canada doivent prêter un serment de discrétion. Vos renseignements personnels ne peuvent être fournis à quiconque à l'extérieur de Statistique Canada, pas même à la police, à un autre ministère, ou à aucune autre personne. C'est votre droit.

Votre questionnaire du recensement sera conservé conformément aux exigences de la loi et entreposé de façon sécuritaire. Vous pouvez demander à voir l'information que vous avez fournie à votre sujet dans votre questionnaire du recensement de 2001 après novembre 2001. Il vous suffit d'écrire au Coordonnateur de la protection de la vie privée, Statistique Canada, 25^e étage, immeuble R.-H.-Coats, Ottawa, Ontario K1A 0T6.